

### *Le tarif postal*

**M. Fraser:** Le député a déjà tenu ce discours l'autre soir.

**M. Rodriguez:** Je me contente de récapituler afin de donner une certaine continuité au harsard.

**M. Fraser:** Nous vous en remercions.

**M. Rodriguez:** Je suis heureux que le ministre soit là, monsieur l'Orateur, car je fais ces suggestions en toute honnêteté et en toute bonne foi. A mon avis, ce sont MM. Corkery et Paré qui ont semé la discorde aux Postes. En fait, la transcription des délibérations du procès de Jean-Claude Parrot donne une bonne idée de l'attitude de M. Corkery. Je vous citerai un extrait de cette transcription, car elle nous donne un aperçu du genre de leadership que l'on trouve aux Postes, le leadership de M. Corkery. A la page 221, M. Paré donne ses impressions. C'est au sujet de la stratégie adoptée pour faire face au dernier conflit de travail survenu aux Postes. La question posée était la suivante:

A part cette méthode de collecte des données, aviez-vous une autre stratégie lorsque la grève légale a été déclenchée?

M. Corkery a répondu:

Je pense que notre stratégie devait partir du principe que la majorité des employés n'appuierait pas une grève générale. Que nous ayons eu raison ou non, telle est la stratégie que nous avons adoptée et, en fait, dans ce genre de situation, c'était une stratégie attentiste; nous attendions de voir quelle serait l'ampleur de la grève, si les grévistes tiendraient le coup ou s'ils décideraient eux-mêmes de mettre fin au conflit.

Nous voyons ici que la direction des Postes se préparait à négocier en adoptant une stratégie fondée sur l'hypothèse que les travailleurs ne pourraient pas vraiment faire la grève. Pourquoi donc la direction aurait-elle négocié de bonne foi? A mon avis, c'est très révélateur, et je recommande la lecture de cette transcription au ministre. Si un tel cadre relevait de moi, je le congédierais tout de suite après avoir lu cette transcription.

A la page 224 de la transcription, on peut lire la question suivante:

Quelle était donc votre évaluation de l'ensemble de la situation, disons, vers le 17 octobre?

M. Corkery a répondu comme suit:

Nous avons commis une erreur de jugement, nous avons mal établi notre stratégie. Ils avaient réellement pu déclencher une grève générale et nous n'étions plus dans le coup.

Enfin, à la page 254, la question suivante est posée:

Et vous avez pensé, après avoir constaté ce qui se passait, qu'il ne serait pas nécessaire d'adopter une loi? Quand vous avez été au courant de ce qui se passait, comme vous l'avez mentionné ce matin, vous pensiez que la majorité des employés des Postes, c'est-à-dire des membres du syndicat des postiers du Canada, se prononçait contre la grève?

La réponse donnée à cette question est la suivante:

La première recommandation que nous avons faite au ministre se fondait sur l'hypothèse que si la voie adoptée était celle de la grève légale, ils n'auraient pas les moyens de la faire.

Ainsi donc, les conseils sur l'ensemble de la stratégie de négociation que le ministre recevait de ses hauts fonctionnaires se fondaient sur l'hypothèse que les travailleurs seraient incapables de faire la grève. C'est ce que j'appelle négocier de mauvaise foi. Monsieur l'Orateur, de toute évidence, c'est négocier de mauvaise foi.

[M. Rodriguez.]

Je répète encore une fois au ministre, qu'à mon avis, il devrait congédier la haute direction du ministère des Postes. Si vous avez envie de les balancer à Buffalo, de les envoyer au Sénat ou de leur donner de l'avancement pour leur faire atteindre leur niveau d'incompétence, ne vous gênez pas. Mais j'estime que la direction des Postes s'est montrée odieuse sur le plan des relations humaines et qu'il faut limoger les responsables. C'est l'unique façon de faire régner aux Postes un climat qui soit le moins du monde harmonieux. Je donne ces conseils au ministre en toute bonne foi. Il a une occasion en or de démarrer du bon pied.

J'en viens en dernier lieu aux sociétés de la Couronne. J'ai entendu ces fumistes de l'opposition libérale demander au ministre à quel moment il va présenter le bill créant la société de la Couronne. Eux, ils ont eu 16 ans pour le faire. Plusieurs fois cela a été recommandé par des commissions royales, la transformation de la Poste en société de la Couronne. Quand est-ce que le bill à cet effet a été présenté? Dans les derniers instants du gouvernement libéral, ceux qui ont précédé la dernière élection. Ils n'étaient pas sérieux.

Le ministre m'inquiète quand il dit que le bill créant la société de la Couronne sera présenté après Noël. Il n'a pas dit de quelle année. J'aimerais bien qu'il nous le précise. Sera-ce 1980, 1981 ou 1983? Le personnel de la Poste est lui-même d'accord pour la création d'une société de la Couronne.

Il y a autre chose qui m'inquiète. J'ai demandé au ministre des Postes—qui est vraiment un brave type—s'il va tenir bon, parce qu'à l'arrière-plan conservateur il y a un monsieur, qui vient d'être élu à la Chambre par la circonscription de York-Est, qui avait effectué une étude sur la Poste pour le parti conservateur alors dans l'opposition. Il a recommandé deux choses que je trouve absolument odieuses et qui ne feraient qu'exacerber les rancœurs à la Poste. Il a proposé—il s'agit du député de York-Est (M. Ritchie) qui, je pense, a fait des disciples dans cet arrière-plan—il a proposé que l'on retire aux postiers le droit de grève. Rien ne pourrait à mon avis perturber davantage le service des postes déjà très irrégulier depuis 16 ans. J'invite le ministre à ne pas tenir compte de cette recommandation.

La deuxième recommandation qui nous préoccupe c'est celle où l'on propose de remettre à l'entreprise privée les services postaux qui sont maniables ou rentables. En somme, ces services rentables dont les bénéfices peuvent servir à subventionner les autres services postaux qui demeurent essentiellement un service. En somme, on préconise la privatisation. Je ne peux imaginer rien de plus désastreux pour le ministère des Postes que la remise à l'entreprise privée de services qui peuvent être rentables. Ce qui va arriver, c'est que le déficit des Postes ne cessant d'augmenter, on demandera au Parlement d'augmenter sans cesse les tarifs postaux et bien entendu, une telle mesure va entraîner une désaffectation générale. C'est une impasse, un vrai cul-de-sac. Je suggère donc au ministre de rejeter une fois pour toutes ces deux recommandations du rapport Ritchie car elles sont les deux plus dangereuses de tout le rapport.